

05-05-30

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

À une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares, tenue le lundi trentième jour du mois de mai deux mille cinq (2005), à 19 h 38, à la Salle des commissaires, 435, avenue Rouleau, sont présents :

1. Les commissaires :

M<sup>mes</sup> Sara Deschênes  
Louise Dionne  
Gilberte Fournier  
Lise Lévesque  
Pauline Michaud, vice-présidente

MM. Raynald Caissy  
Patrice Cayouette (représentant du Comité de parents pour l'ordre primaire)  
Yvon Dubé  
Claude Fortin  
Raymond Joly  
Jean-Pierre Lavoie  
Jean-Maurice Lechasseur  
Luc Marcoux  
Normand Michaud  
Jean-Yves Poirier  
Guy Potvin  
Alain Rioux

formant quorum sous la présidence de M. Raymond Tudeau.

2. Le directeur général, M. Paul Labrecque, et la secrétaire générale, M<sup>me</sup> Cathy-Maude Croft.

À cette séance sont aussi présents :

M<sup>me</sup> Jeannine Bérubé, directrice des services éducatifs  
M. Dominic Fiset, coordonnateur des services des ressources humaines  
M. Carl Ruest, directeur des services des ressources matérielles

**Sont absents :**

Noëlla Bourdages  
Denis Goulet, absence motivée  
Gilbert Labrie (représentant du Comité de parents pour l'ordre secondaire)

05-05-30-286

**PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC**

Le président, M. Raymond Tudeau, invite les personnes présentes à formuler, si désiré, leurs questions concernant les gestes posés depuis la dernière séance ordinaire du Conseil des commissaires.

Aucune question n'est soumise.

**05-05-30-287 PÉRIODE RÉSERVÉE AUX COMMISSAIRES PARENTS**

M. Patrice Cayouette, représentant du Comité de parents, présente un résumé des dossiers qui ont retenu l'attention du Comité de parents depuis la dernière séance ordinaire du Conseil des commissaires.

**05-05-30-288 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Pauline Michaud et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1.0 Ouverture de la séance et présences;
- 2.0 Période de questions réservée au public;
- 3.0 Période réservée aux commissaires parents;
- 4.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 5.0 **Décision**
  - 5.1 a) Procès-verbal de la séance ordinaire du 25 avril 2005 :
    - ✓ Approbation;
    - ✓ Suivis;
  - b) Procès-verbal de l'ajournement de la séance ordinaire du 25 avril 2005, tenu le 2 mai 2005 :
    - ✓ Approbation;
    - ✓ Suivis;
  - c) Procès-verbal du 2<sup>e</sup> ajournement de la séance ordinaire du 25 avril 2005, tenu le 16 mai 2005 :
    - ✓ Approbation;
    - ✓ Suivis;
- 5.2 Assurances générales de la Commission scolaire - Renouvellement pour l'année 2005-2006 (Cathy-Maude Croft);
- 5.3 Félicitations - Gabriel Rodrigue (Cathy-Maude Croft);
- 5.4 Condoléances - Famille de Dollard Cayouette (Cathy-Maude Croft);
- 5.5 Condoléances - Famille de Nathan Dubé (Cathy-Maude Croft);
- 5.6 Politique sur le harcèlement en milieu de travail - Modifications (Cathy-Maude Croft);
- 5.7 Politique sur les dossiers d'élèves - Pour consultation (Cathy-Maude Croft);
- 5.8 Détermination du nombre de représentants et de représentantes aux conseils d'établissement des écoles (Cathy-Maude Croft);
- 5.9 Règlements sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs (Raymond Tudeau);
- 5.10 Règlement concernant la reddition de comptes au Conseil des commissaires (Raymond Tudeau);

- 5.11 Secrétaire de séance désignée par le directeur général (Paul Labrecque);
- 5.12 Service de garde à l'école des Bois-et-Marées de Luceville - Ouverture (Jeannine Bérubé);
- 5.13 Parcours de formation continue - Retour de consultation (Jeannine Bérubé);
- 5.14 Mouvements de personnel (Dominic Fiset);
- 5.15 Avis de non-renouvellement (Dominic Fiset);
- 5.16 Inforoute Bas-Saint-Laurent - Cession totale de contrat (Carl Ruest);
- 5.17 Entente avec la Municipalité du Bic - Utilisation de locaux et d'équipements (Carl Ruest);
- 5.18 Retrait d'un circuit de transport à Saint-Fabien (Carl Ruest);
- 5.19 Retrait d'un circuit de transport à Sainte-Angèle-de-Mérici (Carl Ruest);
- 5.20 Choix d'un entrepreneur - Travaux correctifs reliés à la pyrite (**ajournement**) (Carl Ruest);
- 5.21 Projets AMT (**ajournement**) (Carl Ruest);
- 5.22 Unité régionale de loisir et de sport - Délégation de représentants (Paul Labrecque);
- 5.23 Autorisations de voyages - Président et directeur général (Paul Labrecque);
- 5.24 Modifications à la structure administrative (**huis clos**) (Paul Labrecque);
- 5.25 Probation de cadres (**huis clos**) (Paul Labrecque);
- 5.26 Nominations intérimaires (**huis clos**) (Paul Labrecque);
- 5.27 Évaluation du directeur général (**huis clos**) (**ajournement**) (Raymond Tudeau);
- 6.0 Information
  - 6.1 Rapport du président;
- 7.0 Questions nouvelles;
  - a) Surveillance du midi à l'école Saint-Jean;
- 8.0 Ajournement de la séance (20 juin 2005).

**DÉCISION****05-05-30-289 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 25 AVRIL 2005 - APPROBATION ET SUIVIS**

Il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 25 avril 2005, tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

**05-05-30-290 PROCÈS-VERBAL DE L'AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 25 AVRIL 2005, TENU LE 2 MAI 2005 - APPROBATION ET SUIVIS**

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu d'approuver le procès-verbal de l'ajournement de la séance ordinaire du 25 avril 2005, tenu le 2 mai 2005, tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

M. Ruest précise que suite à l'adoption de la résolution n° 05-05-02-262 – Vente d'une parcelle de terrain au pavillon Sainte-Agnès, la superficie impliquée dans la vente de la parcelle de terrain a été modifiée dû à un changement dans l'implantation proposée du futur centre communautaire. Ainsi, la superficie passe à 325 mètres carrés et la valeur de la transaction s'élève maintenant à 12 900 \$.

**05-05-30-291 PROCÈS-VERBAL DU 2<sup>e</sup> AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 25 AVRIL 2005, TENU LE 16 MAI 2005 - APPROBATION ET SUIVIS**

Il est proposé par M. Guy Potvin et résolu d'approuver le procès-verbal du 2<sup>e</sup> ajournement de la séance ordinaire du 25 avril 2005, tenu le 16 mai 2005, tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

**05-05-30-292 ASSURANCES GÉNÉRALES DE LA COMMISSION SCOLAIRE - RENOUELEMENT POUR L'ANNÉE 2005-2006**

ATTENDU que le contrat d'assurances de la Commission scolaire se termine le 1<sup>er</sup> juillet 2005;

ATTENDU la proposition reçue;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Pauline Michaud et résolu d'accepter la soumission d'assurances générales pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2005 jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2006 du courtier « Lemieux, Ryan et Associés » au coût de 70 018 \$ plus la taxe de vente provinciale.

**05-05-30-293 FÉLICITATIONS - GABRIEL RODRIQUE**

Il est proposé par M. Guy Potvin et résolu d'offrir nos félicitations à M. Gabriel Rodrigue, élève de l'école Paul-Hubert qui a reçu la distinction de Top 20 Under 20<sup>tm</sup> qui récompense 20 jeunes canadiens ayant brillé par leur innovation, leurs réalisations et leur leadership. M.

Rodrigue, âgé de 16 ans, exploite l'entreprise Voltige multimédia, spécialiste en communications interactives.

**05-05-30-294    CONDOLÉANCES - FAMILLE DE DOLLARD CAYOUCETTE**

Il est proposé par M. Jean-Yves Poirier et résolu d'adresser à M. Patrice Cayouette, ainsi qu'aux membres de sa famille les plus sincères condoléances de la Commission scolaire des Phares à la suite du décès de son père, M. Dollard Cayouette.

**05-05-30-295    CONDOLÉANCES - FAMILLE DE NATHAN DUBÉ**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Lise Lévesque et résolu d'adresser à M<sup>me</sup> Vicky Banville et M. Benoît Dubé, ainsi qu'aux membres de leur famille les plus sincères condoléances de la Commission scolaire des Phares à la suite du décès de leur fils, Nathan Dubé, élève de l'école les Cheminots, pavillon Saint-Rémi.

**05-05-30-296    POLITIQUE SUR LE HARCÈLEMENT EN MILIEU DE TRAVAIL - MODIFICATIONS**

ATTENDU l'ambiguïté dans la formulation des articles 3.5 et 5.6 de la *Politique sur le harcèlement en milieu de travail*;

ATTENDU que ces articles auraient dû être libellés comme suit :

3.5 Toute personne qui porte, de bonne foi, une plainte de harcèlement en vertu de la présente politique ne peut faire l'objet de recours par la Commission scolaire. Il en est de même pour les témoins.

5.6 L'auteur d'une plainte ou le témoin de l'acte reproché ne peut faire l'objet de recours, à moins qu'il soit de mauvaise foi.

Il est proposé par M. Guy Potvin et résolu d'adopter les modifications telles que proposées.

Le suivi sera fait auprès des détenteurs du *Recueil des règles de gestion*.

**05-05-30-297    POLITIQUE SUR LES DOSSIERS D'ÉLÈVES - POUR CONSULTATION**

ATTENDU l'importance et la nécessité d'établir le contenu et les modalités de gestion des différents dossiers d'élèves et d'en assurer le caractère confidentiel;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Gilberte Fournier et résolu d'adopter pour fins de consultation le projet de *Politique sur les dossiers d'élèves*.

**05-05-30-298 DÉTERMINATION DU NOMBRE DE REPRÉSENTANTS ET DE REPRÉSENTANTES AUX CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT DES ÉCOLES**

ATTENDU les articles 43 et 44 de la Loi sur l'instruction publique;

ATTENDU les consultations effectuées;

Il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur et résolu de déterminer de la manière suivante, le nombre de représentantes et de représentants au Conseil d'établissement de chaque école tel que mentionné dans le document SG-04-04 «Conseils d'établissement 2005-2006».

Ce document est déposé au bureau de la secrétaire générale pour consultation éventuelle.

**05-05-30-299 RÈGLEMENTS SUR LA DÉLÉGATION DE CERTAINES FONCTIONS ET DE CERTAINS POUVOIRS**

ATTENDU l'article 174 de la Loi sur l'instruction publique;

ATTENDU l'actualisation de la structure administrative;

Il est proposé par M. Normand Michaud et résolu d'abroger les règlements suivants :

- *Règlement concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs à la directrice générale ou au directeur général (C.C.r.3-1999);*
- *Règlement concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs à la directrice générale adjointe ou au directeur général adjoint (C.C.r.4-1999);*
- *Règlement concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs à la secrétaire générale ou au secrétaire général (C.C.r.5-1999);*
- *Règlement concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs à la directrice ou au directeur des services éducatifs (C.C.r.6-1999);*
- *Règlement concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs à la directrice ou au directeur des services de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle (C.C.r.7-1999);*
- *Règlement concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs à la directrice ou au directeur des services des ressources humaines (C.C.r.8-1999);*
- *Règlement concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs à la directrice ou au directeur des services administratifs (C.C.r.9-1999);*
- *Règlement concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs à la directrice ou au directeur d'école (C.C.r.10-1999);*

- *Règlement concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs à la directrice ou au directeur de centre (C.C.r.11-1999).*

Et d'adopter les règlements ci-après décrits :

- *Règlement concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs à la directrice générale ou au directeur général (C.C.r.18-2005);*
- *Règlement concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs à la directrice générale adjointe ou au directeur général adjoint (C.C.r.19-2005);*
- *Règlement concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs à la secrétaire générale ou au secrétaire général (C.C.r.20-2005);*
- *Règlement concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs à la directrice ou au directeur des services éducatifs (C.C.r.21-2005);*
- *Règlement concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs à la directrice ou au directeur des services de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle (C.C.r.22-2005);*
- *Règlement concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs à la directrice ou au directeur des services des ressources matérielles (C.C.r.23-2005);*
- *Règlement concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs à la directrice ou au directeur d'école (C.C.r.24-2005);*
- *Règlement concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs à la directrice ou au directeur de centre (C.C.r.25-2005).*

**05-05-30-300 RÈGLEMENT CONCERNANT LA REDDITION DE COMPTES AU CONSEIL DES COMMISSAIRES**

ATTENDU l'adoption des *Règlements concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs;*

ATTENDU l'article 202 de la Loi sur l'instruction publique;

Il est proposé par M. Claude Fortin et résolu d'adopter le *Règlement concernant la reddition de comptes au Conseil des commissaires (C.C.r.26-2005).*

**À 20 h, M<sup>me</sup> Cathy-Maude Croft, secrétaire générale quitte la séance.**

**05-05-30-301 SECRÉTAIRE DE SÉANCE DÉSIGNÉE PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Le directeur général, M. Paul Labrecque, informe les commissaires qu'il a, conformément à l'article 3.1 du *Règlement de délégation de pouvoirs concernant la gestion des ressources humaines*, dési-

gné M<sup>me</sup> Jeannine Bérubé, pour agir à titre de secrétaire de séance en l'absence de la secrétaire générale, M<sup>me</sup> Cathy-Maude Croft.

**05-05-30-302 SERVICE DE GARDE À L'ÉCOLE DES BOIS-ET-MARÉES DE LUCEVILLE - OUVERTURE**

ATTENDU la demande du Conseil d'établissement;

ATTENDU l'analyse financière réalisée en collaboration avec les services des ressources financières;

ATTENDU la *Politique sur les services de garde*;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Louise Dionne et résolu d'ouvrir un service de garde à l'école des Bois-et-Marées de Luceville.

**05-05-30-303 PARCOURS DE FORMATION CONTINUE - RETOUR DE CONSULTATION**

ATTENDU la consultation effectuée auprès du Syndicat de l'enseignement de la région de La Mitis;

ATTENDU la consultation effectuée auprès du Comité de parents;

ATTENDU les analyses faites et l'information auprès des directions d'école concernées;

Il est proposé par M. Jean-Yves Poirier et résolu d'adopter le document *Le parcours de formation continue : (secteur des jeunes) – volet exploration, volet formation à l'emploi à la Commission scolaire des Phares - Réflexions et orientations* – SE-04-024-B.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

**05-05-30-304 RÉAFFECTATION - PERSONNEL PROFESSIONNEL**

Il est proposé par M. Luc Marcoux et résolu de réaffecter la personne ci-après désignée, de son poste de psychologue à un poste d'orthopédagogue :

SIROIS, Brigitte	Orthopédagogue régulière à temps plein (35 heures/semaine) aux Services éducatifs, à compter du 1 <sup>er</sup> juillet 2005.
------------------	---

**05-05-30-305 ENGAGEMENT - PERSONNEL PROFESSIONNEL**

Il est proposé par M. Jean-Pierre Lavoie et résolu de procéder à l'engagement du personnel ci-après désigné :

JEFFREY, Catheline	Conseillère pédagogique en adaptation scolaire régulière à temps plein (35 heures/semaine) aux Services éducatifs, à compter du 1 <sup>er</sup> juillet 2005, sous réserve de l'approbation du Bureau régional de placement du ministère de l'Éducation.
--------------------	--



BÉRUBÉ, Suzanne	Orthopédagogue régulière à temps plein (35 heures/semaine) aux Services éducatifs, à compter du 1 <sup>er</sup> juillet 2005, sous réserve de l'approbation du Bureau régional de placement du ministère de l'Éducation.
CHEVARIE, Carole	Orthopédagogue régulière à temps plein (35 heures/semaine) aux Services éducatifs, à compter du 1 <sup>er</sup> juillet 2005, sous réserve de l'approbation du Bureau régional de placement du ministère de l'Éducation.
GAGNON, Suzanne	Orthopédagogue régulière à temps plein (35 heures/semaine) aux Services éducatifs, à compter du 1 <sup>er</sup> juillet 2005, sous réserve de l'approbation du Bureau régional de placement du ministère de l'Éducation.
GEOFFRION, Catherine	Orthopédagogue régulière à temps plein (35 heures/semaine) aux Services éducatifs, à compter du 1 <sup>er</sup> juillet 2005, sous réserve de l'approbation du Bureau régional de placement du ministère de l'Éducation.
LEBLOND, Nadia	Orthopédagogue régulière à temps plein (35 heures/semaine) aux Services éducatifs, à compter du 1 <sup>er</sup> juillet 2005, sous réserve de l'approbation du Bureau régional de placement du ministère de l'Éducation.
LÉVESQUE, Geneviève	Orthopédagogue régulière à temps plein (35 heures/semaine) aux Services éducatifs, à compter du 1 <sup>er</sup> juillet 2005, sous réserve de l'approbation du Bureau régional de placement du ministère de l'Éducation.
PARENT, Josée	Orthopédagogue régulière à temps plein (35 heures/semaine) aux Services éducatifs, à compter du 1 <sup>er</sup> juillet 2005, sous réserve de l'approbation du Bureau régional de placement du ministère de l'Éducation.
MORNEAU, Gilles	Psychologue régulier à temps plein (35 heures/semaine) aux Services éducatifs, à compter du 1 <sup>er</sup> juillet 2005, sous réserve de l'approbation du Bureau régional de placement du ministère de l'Éducation.

**05-05-30-306 AVIS DE NON-RENGAGEMENT**

Il est proposé par M. Yvon Dubé et résolu de procéder au non-renouvellement pour surplus, du personnel enseignant ci-après désigné, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2005 :

CYR, Angela	Enseignante au champ 1 (adaptation scolaire au secondaire).
SIROIS, Lison	Enseignante au champ 1 (adaptation scolaire au secondaire).
REID, Stéphanie	Enseignante au champ 3 (primaire).
LÉVESQUE, Émile-Maude	Enseignante au champ 13 (secondaire).

**05-05-30-307    INFOROUTE BAS-SAINT-LAURENT - CESSIION TOTALE DE CONTRAT**

ATTENDU la résolution numéro 04-11-22-124 du Conseil des commissaires qui autorisait «TELUS COMMUNICATIONS INC.» à procéder à une cession partielle du contrat d'implantation du réseau de l'inforoute Bas-Saint-Laurent à la firme «TELECON INC.»;

ATTENDU que les travaux de construction du réseau sont suspendus depuis mars dernier;

ATTENDU la recommandation émise par nos procureurs au dossier soit le cabinet Langlois, Kronström, Desjardins pour permettre la poursuite du projet;

Il est proposé par M. Normand Michaud et résolu d'autoriser «TELUS COMMUNICATIONS INC.» à céder à «TELECON INC.» la totalité du résidu de ses droits et obligations découlant du contrat d'implantation du réseau de l'inforoute Bas-Saint-Laurent et n'ayant pas déjà été cédés aux termes de la cession partielle à «TELECON INC.».

Cette autorisation est donnée sous réserve que cette cession totale :

- respecte l'appel d'offres public du 15 novembre 2002 notamment quant aux garanties d'exécution et des obligations pour gages, matériaux et services;
- n'entraîne pas de coûts supplémentaires pour la Commission scolaire des Phares;
- soit conforme au programme « Villages branchés du Québec »;
- soit approuvée par l'ensemble des mandants associés au projet.

**05-05-30-308    ENTENTE AVEC LA MUNICIPALITÉ DU BIC - UTILISATION DE LOCAUX ET D'ÉQUIPEMENTS**

ATTENDU le protocole d'entente liant la Municipalité de Bic et la Commission scolaire des Phares pour l'utilisation de locaux et d'équipements depuis 1984;

ATTENDU la volonté commune des parties de mettre à jour ledit protocole afin de tenir compte des nouvelles réalités organisationnelles;

Il est proposé par M. Raymond Joly et résolu d'accepter les termes du nouveau protocole d'entente avec la Municipalité de Bic pour gérer l'utilisation conjointe de locaux et d'équipements au pavillon

Mont-Saint-Louis et dans certains édifices appartenant à la Municipalité.

**05-05-30-309 RETRAIT D'UN CIRCUIT DE TRANSPORT À SAINT-FABIEN**

ATTENDU l'analyse du système de transport scolaire effectuée par les Services des ressources matérielles;

ATTENDU les possibilités d'optimisation du système identifiées lors de cette analyse;

ATTENDU les articles 15 et 16 du contrat de transport scolaire qui permettent le retrait en cours de contrat d'un circuit de transport moyennant la remise d'une indemnité financière;

ATTENDU l'avis favorable du Comité consultatif des transports;

Il est proposé par M. Jean-Yves Poirier et résolu de retirer à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2005 le circuit numéro 3 du contrat numéro 58 conclu avec l'entreprise de transport «9090-3139 Québec inc.».

Il est également résolu de verser au titulaire du contrat la somme de 9 890,93 \$ à titre d'indemnité finale conformément aux termes du contrat.

**05-05-30-310 RETRAIT D'UN CIRCUIT DE TRANSPORT À SAINTE-ANGÈLE-DE-MÉRICI**

ATTENDU l'analyse du système de transport scolaire effectuée par les Services des ressources matérielles;

ATTENDU les possibilités d'optimisation du système identifiées lors de cette analyse;

ATTENDU les articles 15 et 16 du contrat de transport scolaire qui permettent le retrait en cours de contrat d'un circuit de transport moyennant la remise d'une indemnité financière;

ATTENDU l'avis favorable du Comité consultatif des transports;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Louise Dionne et résolu de retirer à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2005 le circuit numéro 240 du contrat numéro 5 conclu avec l'entreprise de transport «Transport 2309-8205 Québec inc.».

Il est également résolu de verser au titulaire du contrat la somme de 9 160,91 \$ à titre d'indemnité finale conformément aux termes du contrat.

**05-05-30-311 CHOIX D'UN ENTREPRENEUR - TRAVAUX CORRECTIFS RELIÉS À LA PYRITE**

Ce sujet est reporté à l'ajournement de la présente séance.

**05-05-30-312 PROJETS AMT**

Ce sujet est reporté à l'ajournement de la présente séance.

**05-05-30-313 UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR ET DE SPORT - DÉLÉGATION DE REPRÉSENTANTS**

ATTENDU l'adhésion de la Commission scolaire des Phares à l'Unité régionale de loisir et de sport Bas-Saint-Laurent ;

ATTENDU la demande de l'Unité régionale de loisir et de sport Bas-Saint-Laurent adressée à chaque organisme de déléguer deux représentants ayant droit de parole et de vote lors des assemblées générales ;

Il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur et résolu de déléguer M. Raynald Caissy et M. Alain Rioux à titre de représentants de la Commission scolaire des Phares aux assemblées générales de l'Unité régionale de loisir et de sport Bas-Saint-Laurent.

**05-05-30-314 AUTORISATIONS DE VOYAGES - PRÉSIDENT ET DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Pauline Michaud et résolu d'autoriser les voyages inscrits au document DG-AV-04-05-19.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

**05-05-30-315 HUIS CLOS**

À 20 h 55, il est proposé par M. Normand Michaud et résolu de continuer la séance à huis clos.

**05-05-30-316 RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE**

À 21 h 45, il est proposé par M. Yvon Dubé et résolu de siéger en séance publique.

**05-05-30-317 MODIFICATIONS À LA STRUCTURE ADMINISTRATIVE**

ATTENDU l'évolution des fonctions et responsabilités qui incombent à la Commission scolaire;

ATTENDU que la structure organisationnelle de la Commission scolaire doit lui permettre de prendre ses responsabilités et d'assumer les pouvoirs dévolus par la Loi sur l'instruction publique;

ATTENDU que la Commission scolaire doit assurer un soutien efficace aux établissements en matière de services pédagogiques et administratifs;

ATTENDU le *Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires*;

ATTENDU la consultation effectuée auprès de l'Association des cadres scolaires du Québec;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Gilberte Fournier et résolu d'adopter, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2005, la structure administrative actualisée selon les paramètres suivants :

- Abolir le poste de coordonnatrice ou de coordonnateur en adaptation scolaire à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2005.
- Créer un poste de directrice adjointe ou de directeur adjoint des services éducatifs.
- Nommer, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2005, M<sup>me</sup> Marie Dubé, au poste de directrice adjointe des services éducatifs.
- Abolir le poste de coordonnatrice ou de coordonnateur en informatique à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2005.
- Créer un poste de directrice adjointe ou de directeur adjoint aux ressources informatiques.
- Nommer, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2005, M. François Henry, au poste de directeur adjoint aux ressources informatiques.
- Créer un poste de régisseuse ou de régisseur aux ressources financières.
- Nommer, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2005, M<sup>me</sup> Ann Santerre au poste de régisseuse aux ressources financières.

**05-05-30-318 POSTE D'AGENTE OU D'AGENT D'ADMINISTRATION AUX RESSOURCES FINANCIÈRES - OUVERTURE DE CONCOURS**

ATTENDU la modification à la structure administrative de la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU que le poste d'agente ou d'agent d'administration aux ressources financières deviendra vacant suite au reclassement de la titulaire du poste;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu d'ouvrir un concours pour combler le poste d'agente ou d'agent d'administration aux ressources financières.

**05-05-30-319 PROBATION - CADRE**

Après avoir reçu, à huis clos, le rapport d'évaluation des compétences de la personne concernée réalisé au cours de sa période de probation, il est proposé par M. Raynald Caissy et résolu de confirmer M<sup>me</sup> Joanne Landry dans le poste de directrice adjointe de l'école Saint-Jean qu'elle détient actuellement à la Commission scolaire des Phares

**05-05-30-320 PROBATION - CADRE**

Après avoir reçu, à huis clos, le rapport d'évaluation des compétences de la personne concernée réalisé au cours de sa période de probation, il est proposé par M. Jean-Pierre Lavoie et résolu

de confirmer M. Claude Gauthier dans le poste de directeur de l'école le Mistral qu'il détient actuellement à la Commission scolaire des Phares.

**05-05-30-321 PROLONGATION DE PROBATION - CADRE**

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le rapport d'évaluation reçu à huis clos;

ATTENDU la volonté de la titulaire de prolonger sa période de probation d'une année additionnelle;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Gilberte Fournier et résolu de prolonger d'une année additionnelle la période de probation de M<sup>me</sup> Nancy Hallé dans le poste de directrice des écoles la Rivière et institutionnelle du secteur Centre qu'elle détient actuellement à la Commission scolaire des Phares.

**05-05-30-322 PROBATION - CADRE**

Après avoir reçu, à huis clos, le rapport d'évaluation des compétences de la personne concernée réalisé au cours de sa période de probation, il est proposé par M. Claude Fortin et résolu de confirmer M. René Caron dans le poste de directeur des écoles Norjoli et l'Envol qu'il détient actuellement à la Commission scolaire des Phares.

**05-05-30-323 NOMINATION INTÉRIMAIRE AU POSTE DE DIRECTEUR OU DIRECTRICE DE L'ÉCOLE LANGEVIN**

ATTENDU que le poste de directeur de l'école Langevin est vacant en raison de l'absence du titulaire du poste;

ATTENDU le *Règlement concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs à la directrice générale ou au directeur général (C.C.r.3-1999)*;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires*;

ATTENDU la recommandation du directeur général;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Pauline Michaud et résolu de nommer par intérim M. Benoît Bossé au poste de directeur de l'école Langevin jusqu'au retour au travail du titulaire du poste mais n'excédant pas le 30 juin 2005.

**05-05-30-324 NOMINATION INTÉRIMAIRE AU POSTE DE DIRECTEUR ADJOINT OU DIRECTRICE ADJOINTE DE L'ÉCOLE LANGEVIN**

ATTENDU que le poste de directeur adjoint de l'école Langevin est vacant en raison de l'absence du titulaire du poste;

ATTENDU le *Règlement concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs à la directrice générale ou au directeur général (C.C.r.3-1999)*;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires*;

ATTENDU la recommandation du directeur général;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Louise Dionne et résolu de nommer par intérim M. Valmond Cotton au poste de directeur adjoint de l'école Langevin jusqu'au retour au travail du titulaire du poste mais n'excédant pas le 30 juin 2005.

**05-05-30-325 ÉVALUATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Ce sujet est reporté à l'ajournement de la présente séance.

**05-05-30-326 INFORMATION**

Les sujets suivants sont traités à titre d'information :

a) Rapport du président.

**05-05-30-327 QUESTIONS NOUVELLES**

Les sujets suivants sont abordés dans les questions nouvelles :

a) Surveillance du midi à l'école Saint-Jean.

b) Présence de deux élèves au Congrès de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

**05-05-30-328 AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

À 21 h 55, il est proposé par M<sup>me</sup> Sara Deschênes et résolu d'ajourner la séance au lundi 20 juin 2005, à 19 h 30.

---

PRÉSIDENT

---

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

**COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

**CONSEIL DES COMMISSAIRES**

**SÉANCE ORDINAIRE DU 30 MAI 2005**

**NUMÉRO DE RÉOLUTION :**

**TITRE :**

05-05-30-286 Période de questions réservée au public

05-05-30-287 Période réservée aux commissaires parents

05-05-30-288 Adoption de l'ordre du jour

**Décision**

05-05-30-289 Procès-verbal de la séance ordinaire du 25 avril 2005 - Approbation et suivis

05-05-30-290 Procès-verbal de l'ajournement de la séance ordinaire du 25 avril 2005, tenu le 2 mai 2005 - Approbation et suivis

05-05-30-291 Procès-verbal du 2<sup>e</sup> ajournement de la séance ordinaire du 25 avril 2005, tenu le 16 mai 2005 - Approbation et suivis

05-05-30-292 Assurances générales de la Commission scolaire - Renouvellement pour l'année 2005-2006

05-05-30-293 Félicitations - Gabriel Rodrique

05-05-30-294 Condoléances - Famille de Dollard Cayouette

05-05-30-295 Condoléances - Famille de Nathan Dubé



**NUMÉRO DE RÉOLUTION :****TITRE :**

05-05-30-296	Politique sur le harcèlement en milieu de travail - Modifications
05-05-30-297	Politique sur les dossiers d'élèves - Pour consultaton
05-05-30-298	Détermination du nombre de représentants et de représentantes aux conseils d'établissement des écoles
05-05-30-299	Règlements sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs
05-05-30-300	Règlement concernant la reddition de comptes au Conseil des commissaires
05-05-30-301	Secrétaire de séance désignée par le directeur général
05-05-30-302	Service de garde à l'école des Bois-et-Marées de Luceville - Ouverture
05-05-30-303	Parcours de formation continue - Retour de consultation
05-05-30-304	Réaffectation - Personnel professionnel
05-05-30-305	Engagement - Personnel professionnel
05-05-30-306	Avis de non-renouvellement
05-05-30-307	Inforoute Bas-Saint-Laurent - Cession totale de contrat
05-05-30-308	Entente avec la Municipalité du Bic - Utilisation de locaux et d'équipements

**NUMÉRO DE RÉOLUTION :****TITRE :**

05-05-30-309	Retrait d'un circuit de transport à Saint-Fabien
05-05-30-310	Retrait d'un circuit de transport à Sainte-Angèle-de-Mérici
05-05-30-311	Choix d'un entrepreneur - Travaux correctifs reliés à la pyrite
05-05-30-312	Projets AMT
05-05-30-313	Unité régionale de loisir et de sport - Délégation de représentants
05-05-30-314	Autorisations de voyages - Président et directeur général
05-05-30-315	Huis clos
05-05-30-316	Retour en séance publique
05-05-30-317	Modifications à la structure administrative
05-05-30-318	Poste d'agente ou d'agent d'administration aux ressources financières - Ouverture de concours
05-05-30-319	Probation - Cadre
05-05-30-320	Probation - Cadre
05-05-30-321	Polongation de probation - Cadre
05-05-30-322	Probation - Cadre
05-05-30-323	Nomination intérimaire au poste de directeur ou directrice de l'école Langevin

**NUMÉRO DE RÉOLUTION :**

**TITRE :**

05-05-30-324

Nomination intérimaire au poste de directeur adjoint ou directrice adjointe de l'école Langevin

05-05-30-325

Évaluation du directeur général

05-05-30-326

**Information**

a) Rapport du président

05-05-30-327

**Questions nouvelles**

a) Surveillance du midi à l'école Saint-Jean

b) Présence de deux élèves au Congrès de la Fédération des commissions scolaires du Québec

05-05-30-328

Ajournement de la séance